

II) ECRET N° 77/597 DU 21 /11/77

Confirmant Monsieur GAKOSSO Edouard,
Inspecteur des Impôts de 4ème échelon,
en qualité de Directeur des Impôts

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN.

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;

Vu l'Acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organi-
sation et la structuration du Comité Militaire du Parti ;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à
l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo

Vu le décret n° 77/553 du 3 Novembre 1977 portant organi-
sation du Ministère des Finances ;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion
du 3 Novembre 1977 ;

II) E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Monsieur GAKOSSO Edouard, Inspecteur des Impôts de 4è
échelon, Directeur des Impôts est confirmé dans ses Fonctions.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date
de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la Répu-
blique Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /.-

Fait à Brazzaville, le 21 Novembre 1977

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement, Ministre du Plan,

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,

Le Ministre des Finances,

A. MOUÏSSOU-POGATI.-

Henri L O P E S.-